

Saint-Python & vous

EDITO.

QUOI QU'IL EN COÛTE... ET MAINTENANT ?...

Face à une crainte budgétaire croissante, les communes doivent redoubler de prudence dans la gestion de leurs ressources.

Les gouvernements successifs n'ont cessé de confier des compétences et des charges supplémentaires aux collectivités tout en les ponctionnant et, de surcroît, en leur demandant de faire « les efforts nécessaires au redressement des comptes de la nation »...

Il est vrai que depuis plusieurs années le budget national est sérieusement mis à mal.

Cela se traduit par un impact considérable sur la vie de chacun de nous, sur les familles qui ont vu leur pouvoir d'achat notoirement baisser, et sur les collectivités locales, dont notre commune.

S'il fallait protéger les citoyens et certaines entreprises pendant la pandémie, il est évident qu'il y a eu certains abus. Certains groupes industriels se sont enrichis. D'autres, depuis, ont cherché toutes les sources d'économies possibles.

Notre commune l'a fait.

L'augmentation du coût de l'énergie, du carburant, des produits courants pèse lourdement sur les dépenses des collectivités.

Ces hausses impactent directement les coûts de fonctionnement, rendant indispensable une révision des priorités et une maîtrise accrue des dépenses.

Un programme de limitations de ces dépenses a donc été mis en place : économies sur le fleurissement, redéfinition des plages horaires d'éclairage public, baisse du budget fêtes et cérémonies, reconsidération des achats de produits courants, limitation d'interventions d'entre-

prises extérieures pour l'entretien des espaces verts, taille de haies, broyage des talus...

Ces quelques exemples illustrent la volonté de rechercher l'optimisation de nos capacités budgétaires.

En dehors des dépenses, nous enregistrons également une baisse de nos recettes.

Plusieurs facteurs amplifient cette situation :

- Le ralentissement des transactions immobilières entraîne une baisse des recettes fiscales issues des droits de mutation, source importante de notre budget communal.
- De même, la baisse annoncée du fonds de compensation de la TVA, qui représente la principale aide de l'État en matière d'investissement, va une fois de plus grever notre budget.

Ces contraintes budgétaires pourraient sans aucun doute freiner certains investissements ou services publics.

C'est pourquoi, nous avons malheureusement été contraints d'augmenter la taxe foncière.

Face à tout cela, les déclarations gouvernementales ne nous laissent pas entrevoir un futur serein...

Nous nous efforcerons cependant de maintenir nos ambitions en faveur de la population tout en maintenant autant que faire se peut notre fiscalité.

L'exercice, vous en conviendrez, ne sera pas simple. Des décisions devront être appliquées pour encore baisser la pression exercée sur nos capacités budgétaires. Par exemple, revenir à une tarification classique au restaurant scolaire lorsque la convention avec l'État relative au dispositif « cantine à 1 € » arrivera à échéance en février 2025.



Cette convention instaurant le tarif de la cantine à 1 € dont bénéficient toutes les familles aujourd'hui, a entraîné une augmentation des effectifs et amène la commune à supporter plus de 5.54 € par repas (encadrement, eau, énergie...). Pour 2024, l'estimation du coût de ce dispositif assumé par la commune représente près de 64 000 €.

Pour le budget 2025, l'équation n'est pas simple, surtout si nous constatons une baisse de l'intervention de l'État en faveur des communes.

Dans ce contexte tendu, de nombreux responsables locaux, dont notre équipe municipale, expriment le sentiment de devoir « serrer la vis », une nécessité absolue si nous voulons maintenir notre niveau d'investissement pour le bien vivre à Saint Python.

Contre vents et marées, une gestion équilibrée et innovante s'impose pour répondre à ces défis sans compromettre le bien-être de la population pythonnaise.



Les communes... Heureusement !



Monsieur Georges Flamengt, Maire de Saint-Python,

Mesdames et Messieurs les Adjoints,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Les membres du Personnel Communal

Vous présentent leurs meilleurs vœux 2025

La cérémonie des vœux se déroulera

Le vendredi 31 janvier 2025 à 18h00

À la Salle Polyvalente de Saint-Python



Nouvelle professeure des écoles.

Bienvenue à M^{me} Maryse Batzensclager qui a rejoint l'équipe enseignante de notre école la Claire Rivière en charge des CP et grande section maternelle.

Centre de loisirs.

112 enfants ont pu participer à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) organisé par la CCPS du 21 au 25 octobre à l'école de la Claire Rivière sous la direction de Mme Sabrina Laine .

Un petit déjeuner Parents / Enfants a eu lieu avec les petits ainsi qu'un

autre avec les moyens.

Les Pré-ados et Ados ont fait une veillée avec leurs parents.

Une visite a été également organisée au centre historique de Lewarde.

Tous ont été ravis de leur semaine.



Octobre rose.



Les associations *Gymnastique de Saint-Python* et *Marche et Découvertes* se sont unies afin d'organiser une marche de 5 kms au profit du cancer du sein le dimanche 27 octobre.

Le succès fut au rendez-vous avec un grand nombre de participants ainsi que la récolte de la somme de 150 euros.

Un grand Merci aux marcheurs ainsi qu'aux donateurs.

La nouvelle salle polyvalente.

Les travaux de rénovations de l'ancienne salle des fêtes se terminent.

L'inauguration, ouvert à tous, aura lieu le 31 janvier 2025 lors de la cérémonie des vœux.



La nouvelle façade de notre salle

Inauguration de la résidence des « Arches du moulin ».

22 logements ont été construits sur l'ancienne friche SASA réhabilitée.

Ce 24 octobre, de nombreux officiels sont venus pour l'inauguration organisée par Partenord.

Ainsi, la population de notre village a augmenté d'une cinquantaine d'habitants.





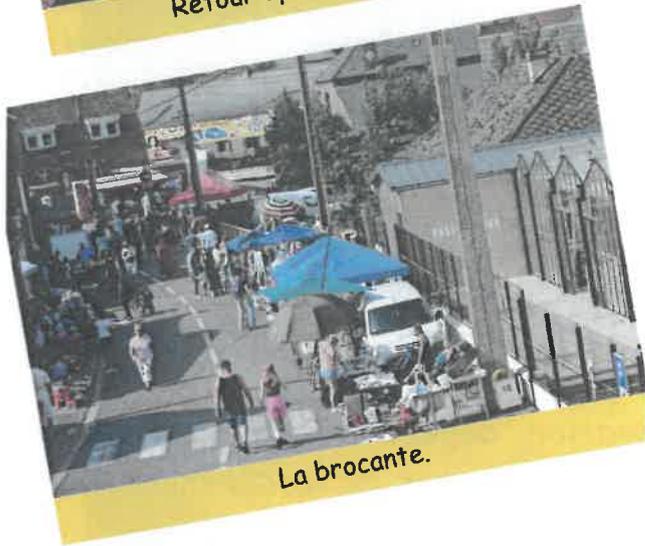
Retour après la marche.



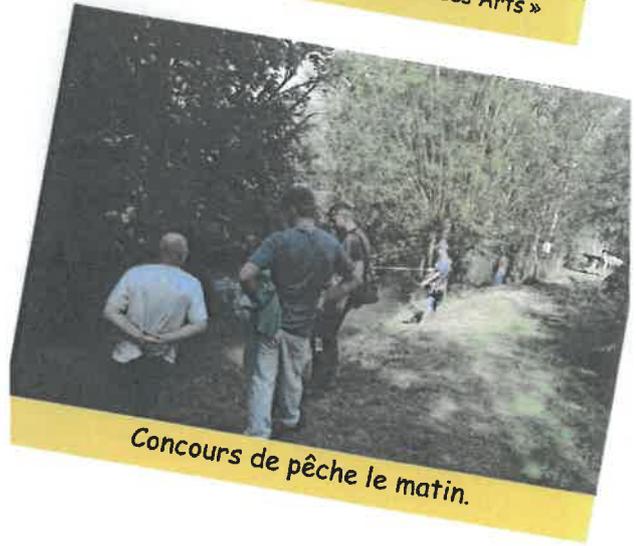
Ballades en motos.



Animations avec « Le Terrier des Arts »



La brocante.



Concours de pêche le matin.

Fête des Culs de Caudrons.

Encore une belle édition de la fête des Culs de Caudrons avec cette année le mariage de notre géante Jennifer avec Léon le cheminot de Busigny.

Merci à tous, aux associations et aux bénévoles d'avoir participé à la réussite de cette journée.



Défilé des géants



Rondo final sur la place.



Les majorettes prêtes pour le spectacle.



Concert pour clôturer la journée.

Mariage de Jennifer la Lavandière et de
Léon le Cheminot de Busigny.



Le futur marié vient chercher sa fiancée.



Célébration du mariage.



Le baiser tant attendu.



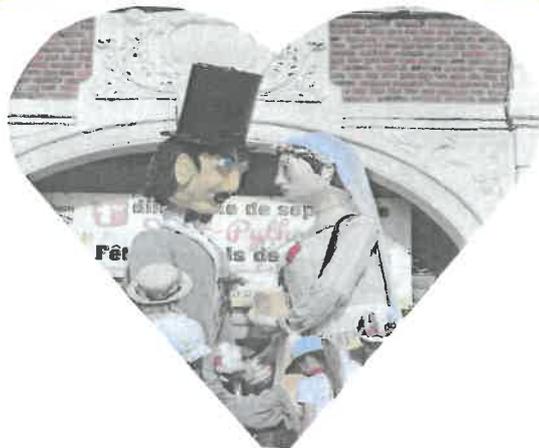
La remise du livret de famille.



La remise des alliances.



Les spectateurs étaient nombreux





SOIRÉE HALLOWEEN



Soupe.

Cette année, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, l'association « Le terrier des arts » a organisé une soirée festive avec la participation de son école de chant.

Décorations, jeux de sociétés, lectures sur le thème d'Halloween étaient au programme. Le groupe Cover Ranger clôtura la soirée dans une ambiance Rock originale.



Comme chaque année la Municipalité propose la distribution de la soupe gracieusement 3 fois par semaine aux aînés, à partir de 70 ans. 109 personnes se sont inscrites.

La période s'étendra du 02 Décembre au 28 Février 2025.

Un nouveau prestataire a été retenu : le traiteur « EVA » de Saint-Aubert.



Téléthon



Les associations platonnaises ont participé à l'animation de cette journée organisée cette année le 30 novembre, ayant comme slogan : **"Soyons ensemble tous bâtisseurs d'exploits pour le TELETHON 2024"**.

Marche de 3 kms, vente de crêpes et de boissons et un concert ont été proposés. L'association "Fée main" a exposé et vendu ses créations.

Le lendemain, la société de pêche la Saumonée a organisé pour la seconde année, une vente de petits déjeuners à prendre sur place ou livrés à domicile.

Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés au TELETHON, soit la somme de 952 €.

Merci aux participants et aux associations.



AFM TELETHON  **29-30**
INNOVER POUR GUERIR **NOVEMBRE 2024**



Remise des prix du concours des Maisons Fleuries.



Les participants au concours des maisons fleuries.

Cette année encore, la Municipalité a récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries.

Le classement :

1. Evelyne LEBON
2. Éric CANONNE
3. Michel MARLIER
4. Yvette DUQUESNES



Cimetière.



La procédure pour la récupération des tombes abandonnées qui a été lancée il y a quelques années se poursuit.

Boîte à livres & Bornes électriques.

La boîte à livres a repris sa place avec un nouveau look, Place des Anciens Combattants.

Elle est destinée à partager le goût de la lecture sur le territoire et favoriser les échanges.

Comme indiqué sur la vitre de celle-ci : Prenez, Donnez, Lisez, Échangez.

Bonne lecture !

Des bornes sont également sorties de terre à proximité de celle-ci afin de faciliter la mobilité électrique. Il s'agit de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables - 22 kw

Elles seront au nombre de 2.

Commémoration du 11 novembre.



Comme chaque année, un hommage a été rendu sur la plaque de Raymond Poirrette rue d'Haussy puis au monument aux Morts. Discours officiels et lecture de textes par des enfants de l'école de la Claire Rivière ont pu être entendus.

Pour clôturer la cérémonie, une collation fut offerte. Les enfants présents sont repartis avec un sachet de bonbons.



ETAT-CIVIL.

Naissance

Loan DUMENIL, le 01 juillet 2024
Malone LEGNAME, le 02 juillet 2024
Malone DRANCOURT, le 05 juillet 2024
Steinar MARLAIR, le 20 Juillet 2024
Nicolas DUCROT, le 21 juillet 2024
Romane HERBIN, le 28 juillet 2024
Timéo SAUTIERES, le 10 Septembre 2024
Gabin BILLOIR, le 22 octobre 2024
Ambre SARTIAUX, le 01 Novembre 2024

Décès

M^{me} BUISSET Marie-Madeleine, veuve DIEULOT
le 23 Juillet 2024
M^{me} AFCHAIN Marie-Dominique, le 31 Juillet 2024
M. LENGRAND Victor, le 16 Août 2024
M. WINOCK Patrick, le 28 Aout 2024
M. BANTEGNIE Jean-Yves, le 25 Octobre 2024
M^{me} LETAUX Andrée, veuve HAYE,
le 29 Novembre 2024

Agenda.

20 décembre 2024 :

*Distribution de friandises aux
enfants de l'école.*

21 décembre 2024 :

Distribution des colis de Noël.

31 janvier 2025 à 18 h :

Vœux du maire.



Incivisme — Vandalisme : ça continue.



Branches cassées sur les
arbustes nouvellement plantés
aux Arches du Moulin



poubelle à verres rue Victor Hugo



Dépôts sauvages
de pierres chemin d'accès au
cimetière



poubelle à verres rue de
Cambrai (Nord Agri)

Comité de rédaction :

Georges Flamengt, Valérie Kehl, Jocelyne Lanzotti, Sophie Hubinet, Sophie Lasemillante, Pascal Boudoux.

Site d'informations municipales www.saint-python.fr /

Application mobile : **PanneauPocket Saint-Python**